

été louées à bail à l'Imperial Oil Company ou à d'autres sociétés?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, dans le cours normal des affaires, il est habituel de conclure des ententes avec d'autres compagnies pour faire des recherches et d'accorder des contrats appelés «farm out» à d'autres compagnies et, effectivement, la *Panarctic Oils Limited* a signé des ententes de cette nature avec *l'Imperial Oil Limited*, il y a quelques semaines.

[Traduction]

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, étant donné que l'Arctique a une superficie d'environ 600 millions d'acres et que la *Panarctic Oil* a la haute main sur 55 millions d'acres seulement, puis-je demander au ministre pourquoi il est nécessaire de louer à bail une partie de cette région relativement petite par rapport à la superficie globale?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il devrait se rendre compte, je pense, que demander au ministre pourquoi il est nécessaire de prendre telle ou telle décision est une question qui porte essentiellement à la controverse. Le député voudrait peut-être poser sa question autrement.

M. Douglas: Outre les locations à bail consenties à l'Imperial Oil Company, le gouvernement se propose-t-il de louer à bail d'autres zones à d'autres compagnies et, si oui, dans quelle mesure la région qui est maintenant sous le contrôle de la *Panarctic* sera-t-elle aliénée?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, ce n'est pas le gouvernement qui prend ces décisions, mais la compagnie *Panarctic Oils Limited* et, comme je le disais tantôt, il est courant dans l'industrie pétrolière de donner à contrat l'exploration pétrolière dans certains endroits. Je dois dire à l'honorable député que la plus grande partie des îles de l'Arctique tombent sous le contrôle de la compagnie *Panarctic Oils Limited*. Je ne pense pas que le fait de conclure des contrats de cette nature avec quelques compagnies ne cause du dommage à la *Panarctic Oils Limited*.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question très sérieuse au très honorable premier ministre.

Je remarque qu'on a assigné à l'ancien ministre des Communications un siège à ce bout-ci de la Chambre. Est-ce pour rapprocher l'ancien ministre des théories du Crédit social?

* * *

LES TRANSPORTS

LA HAUSSE DES TARIFS DE TRAVERSÉE DU CN DANS LES MARITIMES ET LE GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports.

[M. Douglas.]

Quelles mesures le ministre a-t-il prises au sujet des augmentations révoltantes annoncées en son absence par le Canadien National, en ce qui concerne le transbordeur du CN entre Terre-Neuve et la terre ferme et entre l'île du Prince-Édouard et la terre ferme?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, dès mon retour hier soir j'ai donné l'ordre d'annuler le barème dans le cas des services de Terre-Neuve et de l'île du Prince-Édouard. Les tarifs que j'ai autorisés ne dépasseront pas \$1 par adulte, \$2 par automobile et \$1 pour une couchette à bord du transbordeur qui fait le service à Terre-Neuve et pas plus de 15c. par passager ou 50c. par voiture pour le service à l'île du Prince-Édouard.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'aucune nouvelle augmentation arbitraire ne sera annoncée par le Canadien National ni approuvée par le gouvernement sans que les deux provinces aient été d'abord consultées?

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur. De fait, je tâche de trouver un moyen de soumettre à l'avenir ces hausses de tarif à la Commission canadienne des transports par exemple ou à quelque autre organisme, pour qu'on puisse les évaluer à l'avance.

LA HAUSSE DU TARIF DE TRAVERSÉE WOOD ISLAND-CARIBOO

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports quelles mesures il songe à prendre au sujet du tarif du service Wood Island-Caribou de la Compagnie Northumberland Ferries, qui a doublé par suite de la réduction de la subvention du gouvernement fédéral?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la subvention n'a pas été réduite. Elle sera vraisemblablement la même ou peut-être plus considérable que dans le passé. C'était pour prévenir une augmentation de la subvention. Comme le député le sait, la Commission canadienne des transports, contrairement au Borden-Tormentine Service, est l'autorité en ce qui concerne le service de Wood Island et j'ai communiqué ce matin avec le président de la Commission canadienne des transports pour lui faire part des mesures prises au sujet des services de transbordeurs sous ma juridiction et il m'a dit que les membres du comité des transports par eau se réuniraient aujourd'hui pour discuter des mesures à prendre.

* * *

L'AGRICULTURE

LA BAISSÉ DU PRIX DES ŒUFS—L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME D'ACHAT

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Compte tenu des prix extrêmement bas perçus par les producteurs d'œufs, surtout en Ontario et au Manitoba, le gou-